

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 5 novembre DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 18h30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente,

Etaient présents : MM. Lahsaine AIT BABA, Benoît BALUT, Christophe COPLO, Dominique LEGO,

Mmes, Inci ALTUNTAS, Catherine BATAILLE, Sylvie CARDONA-GIL, Pascale DUMONTIER, Catherine DUVALLET,

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : M. Marc-Antoine JAMET,
Mme Annick GASCHER,

Absents non excusés : MM. Thomas BOUREZ, Eric HEBERT, Patrick HUON, Christophe THIESSE
Mme Brigitte ROIX.

Avai(en)t donné pouvoir :

M. Benoît BALUT
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Manuela MAITREL, Sophie BOYER.

DATE DE SEANCE

5 novembre 2024

DATE DE CONVOCATION

28 octobre 2024

DATE D'AFFICHAGE

7 novembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 16

PRESENTS 10

PROCURATION(S)

VOTANTS 10

Délibération n° 10

BOURSES SPORT – ATTRIBUTION 2024

Suite à la délibération n°24/10/05 du 1^{er} octobre 2024 « Bourses sport – Critères d'attribution 2024 », Madame Maryline Deslandes, Vice-présidente informe les membres du Conseil d'administration que des familles ont sollicité ce dispositif.

Après examens des dossiers présentés, ont fait l'objet d'un accord.

3 dossiers soit 2 familles et 3 enfants pour un montant global de 120,00€

La Vice-présidente certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité
le :

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

La Vice-présidente

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'administration :

- **AUTORISER** M. le Président, ou son représentant, à verser les montants des aides attribuées aux bourses sport.

Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré, (Vote)

- **AUTORISE à l'unanimité** M. le Président, ou son représentant, à verser les montants des aides attribuées aux bourses sport.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure, représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
La Vice-présidente,

Maryline DESLANDES